

UN CITOYEN :
LE BOURGMESTRE Adolphe MAX
(Roberto J. PAYRO, pour *La Nación*)

Bruxelles, à partir du lundi 20 août (1914)

A neuf heures du matin, le bourgmestre Max, accompagné du conseiller Emile Jacqmain et du secrétaire communal Maurice Vauthier, quitta l'Hôtel de Ville dans une automobile protégée par le drapeau blanc et elle se dirigea vers la chaussée de Louvain, où il mit pieds à terre près du cimetière de Saint-Josseten-Noode. A une centaine de mètres, on voyait la tête des colonnes allemandes en marche vers Bruxelles.
(**N.d.T** : Vierset, p. 30)

Un officier supérieur s'approcha alors du groupe des trois fonctionnaires et leur demanda :

- *Was wünschen Sie ?*

- *Je ne comprends pas l'allemand, monsieur –*
répondit le bourgmestre.
- *Que désirez-vous ? Que voulez-vous ? –* répéta
l'officier, en français.
- *Je suis le bourgmestre de Bruxelles et je désire*
télégraphier à Sa Majesté l'empereur pour lui
demander de ne pas faire traverser la capitale
par ses troupes ; il a été l'hôte de la ville et doit
avoir conservé de sa visite un souvenir tel que
j'espère qu'il ne rejettera pas cette requête.
(**N.d.T.** : Vierset, p. 31)
- *J'irai en rendre compte au général en chef –*
répondit l'officier – *et dans une demi-heure j'aurai*
une réunion avec monsieur le bourgmestre à la
caserne de la place Dailly.

L'officier partit et, un peu plus tard, le conseiller communal Louis Steens, qui n'avait pas pu arriver à temps pour accompagner le bourgmestre, rejoignait

le groupe au quartier Baudouin de la place Dailly. En ce qui concernait les autres conseillers, Lemonnier et Maes restaient à l'Hôtel de Ville, pour exercer leurs fonctions, et Max Hallet avait dû, en tant que sénateur, partir la veille pour Anvers.

Vers dix heures arriva un autre officier allemand, le capitaine Kriegsheim, accompagné par le conseiller et sénateur de Louvain Vanderkelen, qui était otage et à qui le commandant du 4^{ème} corps de l'armée avait confié le soin de présenter au bourgmestre celui qui, en son nom, allait lui faire connaître les conditions du passage et du séjour des troupes allemandes à Bruxelles.

Les présentations faites, le bourgmestre Max répéta sa demande d'envoyer un télégramme au kaiser et le capitaine Kriegsheim prit de ses mains le texte de la dépêche, qui n'eut jamais de réponse.

Passant ensuite à des choses plus concrètes,

l'officier allemand exigea, au nom du général qu'il représentait que, le jour même et le lendemain, les communes de l'agglomération bruxelloise livrent à sept heures du soir, à la gare de l'Allée Verte, pour la subsistance des troupes qui allaient traverser Bruxelles (**N.d.T.** : légèrement rectifié d'après Vierset, pp. 42-43) : 18.000 kilos de pain, 10.000 de viande fraîche, 6.000 de riz ou de légumes secs (fèves, etc.), 100 de riz, pouvant être remplacés par 500 de pommes de terre, 600 de café brûlé, 1.500 de sel, 10.000 de sucre, 72.000 d'avoine et 600 de cacao.

En outre, le 21, elles devaient fournir aux troupes allemandes, aux gares de l'Allée Verte et de Tour et Taxis ainsi qu'aux abattoirs de Cureghem : 30.000 kilos de pain, 5.000 de viande fumée, 17.000 de bétail vivant, 10.000 de riz ou de légumes secs, 1.400 de café, 1.700 de sel, 120.000 d'avoine, 170 de thé, 1.700 de sucre, 700 de cacao et 10.000 litres de vin.

Le 22 août : 20.000 kilos de pain, 20.000 de farine et les mêmes quantités des autres denrées.

Le 23 août : 30.000 kilos de farine et le reste comme les jours précédents.

J'ai énuméré tout cela en détail afin que le lecteur puisse mesurer les graves désagréments matériels que le passage d'une armée par une ville ennemie engendre, au-delà de la douleur morale. Mais ce n'est pas tout.

Le capitaine Kriegsheim déclara que si ces denrées n'étaient pas fournies comme demandé, Bruxelles et les communes de l'agglomération seraient obligées de payer le double de leur valeur, calculée sur les prix courants.

De surcroît – et cela à titre de contribution de guerre –, Bruxelles et les communes devaient payer, dans les trois jours, la somme de « *cinquante millions de francs* » en or, argent ou billets (**N.d.T.** : Vierset,

page 43). La province de Brabant paierait, au même titre, la somme de « *quatre cents cinquante millions de francs* », pouvant être payée en traites dont l'échéance ne dépasserait pas la date du 1^{er} septembre.

Le bourgmestre Max protesta contre cette violence et déclara qu'il ne cédait qu'à la contrainte.

Le capitaine Kriegsheim demanda alors, au nom des autorités militaires allemandes, que le bourgmestre et les conseillers communaux continuent à exercer leurs fonctions et Max lui répondit qu'ils feraient tout ce qui dépendrait d'eux pour garantir la sécurité des troupes qui traverseraient Bruxelles ou qui y logeraient, et il lui fit savoir qu'il serait en permanence à l'Hôtel de Ville, pour veiller au bon fonctionnement des services.

Le capitaine leur dévoilant l'itinéraire qu'allaient emprunter les troupes, le conseiller Jacqmain alla le

communiquer à la police afin qu'elle prenne les mesures nécessaires et empêche toute manifestation hostile.

En accord avec l'ordre envoyé la veille par le général von Bülow aux autorités. le capitaine Kriegsheim dit qu'il devait arrêter provisoirement et mettre à disposition de son chef, pour *garantir la bonne conduite de la population* bruxelloise, le bourgmestre de Bruxelles, le conseil communal et cent notables de la ville.

Le bourgmestre, efficacement secondé par messieurs Steens et Vauthier, démontra que la mesure était non seulement vexatoire et inutile mais qu'elle pouvait également se révéler contreproductive, donnant lieu à des troubles, et le capitaine renonça alors à cette exigence (**N.d.T. :** Vierset, p. 32), pour autant que ses supérieurs le ratifient.

La réunion s'interrompt à midi et demi, car le capitaine devait faire part du résultat des discussions au général von Jarotsky (Jakobsky ?), et les fonctionnaires belges allèrent déjeuner, revenant à deux heures de l'après-midi au portail du quartier Baudouin, où ils attendirent.

Peu après arriva l'état-major du 4^{ème} corps d'armée, composé d'une vingtaine d'officiers, qui saluèrent les édiles.

Le général von Jarotsky s'avança vers le bourgmestre Max, lui tendant la main.

- *Monsieur le général ! – s'exclama le bourgmestre avec fermeté –, je regrette de ne pouvoir, en ces douloureuses circonstances, mettre ma main dans la vôtre, parce que je ne peux pas oublier que ma patrie souffre cruellement, et j'espère que vous me comprendrez.*

Von Jarotsky resta un moment la main tendue et

dit ensuite (**N.d.T. : Vierset, p. 33**) :

- *Je comprends, monsieur le bourgmestre.*

Et il salua.

Le général ratifia les réquisitions et déclarations faites en son nom par le capitaine Kriegsheim, écouta les protestations des autorités communales et ordonna aux troupes de traverser Bruxelles selon l'itinéraire établi, laissant une garnison dans la ville. Il fit ensuite réquisitionner cinq automobiles pour lui et son état-major, et il se dirigea vers le centre, par l'avenue de la Brabançonne et la rue du Roi (**N.d.T. : rue Royale**), suivant l'automobile de deux édiles et lui-même suivi d'une escorte de mille cinq cents hommes, qui allèrent camper sur la Grand'Place, où les cuisines volantes leur servirent leur repas.

*

Celui qui a assisté à l'entrée des Allemands à Bruxelles n'oubliera pas de sa vie un si douloureux

spectacle. Même les étrangers avaient le coeur qui se serrait.

Pendant que le gros de l'armée défilait par la porte de Louvain et les boulevards Bischoffsheim, du Jardin Botanique, d'Anvers, Léopold II, jusqu'au plateau de Koekelberg, de nombreux pelotons et des patrouilles, de petits groupes et même des soldats isolés, se disséminaient dans tous les quartiers du centre, dans toutes les rues et ruelles de la ville basse, comme pour affirmer dans la capitale entière la présence des uniformes gris et leur prise de possession. La foule les regardait passer ou les suivait, silencieuse, avec la curiosité infantile de la plèbe, douleur et une certaine crainte. La bourgeoisie avait totalement disparu du centre. On ne voyait pas un véhicule, charrette, fiacre ou automobile et la majeure partie des trams avait cessé de circuler.

A peine arrivé, le général von Jarotsky fit arborer

le drapeau allemand sur l'aile gauche de la façade principale de l'Hôtel de Ville, sous l'horloge, tandis que le drapeau national et celui de la ville de Bruxelles – rouge bordé de vert – flottaient au vent sur la tour, couronnée par deux de la Croix Rouge, car l'on



avait installé un hôpital ambulant dans la maison communale, plus pour défendre contre les bombes le superbe édifice que par manque d'autres locaux plus adéquats.

L'état-major allemand voulait loger là, mais on leur que ce n'était pas commode et ces messieurs se

contentèrent de faire placer huit lits dans la salle gothique.

Le bourgmestre déclara qu'il dormirait à l'Hôtel de Ville tant que durerait l'occupation de la ville.

Cette même nuit, à minuit et demi, un officier vint lui demander les clés de la salle gothique, afin que les ocho dormeurs puissent s'y enfermer.

- Je ne les ai pas ; je ne suis pas le concierge de l'Hôtel de Ville. Mais je vous garantis que je suis le seul Belge qui passe la nuit dans cet édifice et que la porte de mon cabinet restera ouverte.

(N.d.T. : Vierset, p. 45)

L'officier se retira.

La lutte avait commencé.

Pendant la journée, le bourgmestre fit publier plusieurs ordonnances : la première rendait compte du passage et du séjour des troupes allemandes, de la sécurité donnée par le commandant qu'ils

n'attaqueraient pas des personnes ni des habitations et que la direction communale continuerait à exercer ses fonctions, ajoutant : "*Personne ne doit songer à se rendre personnellement justice. Les plaintes qui devront être formulées doivent être adressées à l'autorité communale, qui y donnera suite. J'en appelle à nouveau au calme de la population*".

La seconde ordonnait que, de neuf heures du soir jusqu'à six heures du matin l'on fermât tous les cafés, auberges et débits de boissons dans les rues comprises sur l'itinéraire des troupes et dans les rues adjacentes.

La troisième se référait au drapeau national (**N.d.T.**), que des agents effrayés et des particuliers en proie à la panique avaient fait retirer de beaucoup des nombreuses maisons qui les arboraient depuis le mémorable 4 août, comme pour affirmer leur patriotisme et la volonté du peuple à défendre sa

liberté à tout prix. *"J'apprends que dans certains quartiers de la ville, des gens prétendant agir au nom de l'Administration communale, ont été de porte en porte inviter les habitants à retirer le drapeau national de la façade de leur demeure. (N.d.T. : Vierset, p. 39) Je tiens à faire connaître que l'Administration communale n'a donné à personne un mandat aussi peu compatible avec les sentiments patriotiques dont elle est animée."*

Mais le mal était fait fait. Dans les quartiers périphériques, il ne restait quasi plus aucun drapeau et, dans les quartiers du centre, on en avait retiré une grande partie. Très peu furent à nouveau arborés et le restèrent jusqu'à ce que, un mois plus tard, l'occupant allemand les interdise.

Etant donné que quelques officiers, sous-officiers et même de simples soldats allemands s'étaient permis de donner des ordres à des

fonctionnaires et employés municipaux ainsi qu'à des agents de police (N.d.T. : Vierset, p. 40), le bourgmestre envoya le jour même une circulaire à tous ses subalternes, leur faisant savoir que si cela se reproduisait, ils devaient répondre qu'ils transmettraient les ordres au bourgmestre, car l'autorité communale était la seule à laquelle ils devaient obéissance.

Dès les premiers instants, Max se dressait, fort de son droit et faisait face à l'envahisseur, l'empêchant, à juste titre, d'abuser de la force. Personne jusqu'alors, dans les villes et villages occupés n'avait montré une telle audace. Personne n'a osé depuis, parce que Emile Braun, le bourgmestre de Gand n'a pu éviter que des forces entrent dans sa ville, en réalité, parce qu'elles n'avaient pas l'intention de le faire et qu'elles ne voulaient que des vivres ; et que Jan De Vos, le

bourgmestre d'Anvers, abandonné par son conseil communal et par la population, en fuite, a dû se contenter que cesse le bombardement inutile, sans demander ni obtenir la moindre concession.

Sans armes, sans armée, sans rien d'autre que son intelligence et son énergie, Max défendait l'ordre, les droits des citoyens, la nationalité symbolisée par le drapeau, l'organisation dirigeant par la discipline de ses agents, et il affirmait sur le plan civil la survie de la Belgique, autant que l'affirmaient sur le plan militaire les plus courageux combattants.

*

Entretemps les Allemands commençaient leur campagne d'intimidation qui, à Bruxelles, n'a pas encore atteint des sommets mais qui a fait couler tant de sang et parsemé de tant de ruines d'autres endroits plus malheureux du pays.

Le général commandant la 4^{ème} armée, Sixt von Armin, a fait, en effet, afficher sur les mur la proclamation suivante (**N.d.T.**) :

"Des troupes allemandes traverseront Bruxelles aujourd'hui et les jours suivants, et sont forcées par les circonstances de réclamer à la ville la prestation de logements, de nourriture et de fournitures. Toutes ces prestations seront payées régulièrement par l'intermédiaire des autorités communales.

"Je m'attends à ce que la population se conforme sans résistance à ces nécessités de guerre et, spécialement, à ce qu'aucune agression n'ait lieu contre la sûreté des troupes, et à ce que les prestations exigées soient promptement fournies.

"En pareil cas, je donne toute garantie pour la conservation de la ville et pour la sécurité des

habitants.

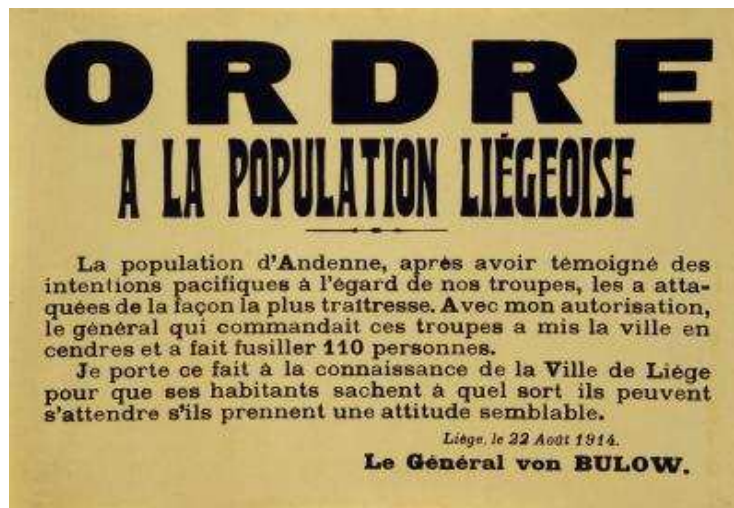
"Si cependant, ainsi qu'il est malheureusement arrivé ailleurs, il se produisait des agressions contre les troupes, des tirs contre les soldats, des incendies ou des explosions de tout genre, je me verrais contraint de prendre les mesures les plus sévères."

Cela me semble très mesuré et fort en accord avec les lois et coutumes de la guerre ; mais, même si la population bruxelloise est restée tout à fait tranquille, le général commandant en chef, von Bülow – dont von Armin était le subordonné – a fait publier l'injonction comminatoire, adressée aux autorités communales de Bruxelles, à titre d'exemple (**N.d.T.** : s'inspirant de celle de Liège ? ...) :

"La population d'Andenne, après avoir témoigné des intentions pacifiques à l'égard de nos troupes, les a attaquées de la façon la plus traîtresse. Avec mon autorisation, le général qui commandait ces

troupes a mis la ville en cendres et a fait fusiller cent dix personnes.

Je porte ce fait à la connaissance de la ville, pour que les Bruxellois sachent à quel sort ils peuvent s'attendre s'ils prennent une attitude semblable."



Mais Max ne se laissait pas facilement intimider et, attentif à ses devoirs de bourgmestre, secondé par les conseillers, les chefs de section et la police, il accomplit l'indicible pour maintenir le

fonctionnement de la commune, l'ordre et tranquilliser les esprits, souvent agités par des nouvelles fausses et mal intentionnées. Les conseillers Jacqmain et Steens et le procureur du roi, Hollewet, l'accompagnaient tous les jours jusqu'à deux heures du matin à la permanence de la police, veillant avec lui à la sécurité de Bruxelles.

Un soir, on lui téléphona pour lui signaler que la propriétaire d'un café de l'avenue de la Renaissance ne pouvait pas fermer son établissement parce que quelques officiers allemands refusaient de s'en aller (**N.d.T.** : Vierset, pp. 52-53). Le bourgmestre, seul et sans armes, se rendit à l'établissement en automobile et ordonna que l'on éteigne les lumières et que l'on ferme. Malgré les supplications de la patronne, les militaires ne bougeaient pas. Max répéta ses ordres à voix haute et, leur faisant face, leur dit :

- *Ne croyez pas, messieurs, que vous me faites peur.*

Vous allez sortir immédiatement !

Les lumières s'éteignirent et les prussiens s'en allèrent ...

La sécurité, ardemment souhaitée, était malgré tout très difficile à préserver dans une agglomération de huit cents mille âmes, réparties sur quinze communes, et avec un personnel de police fort réduit par la mobilisation ; mais Max a été capable de la maintenir, grâce à son énergique et pondéré sang-froid.

Son ordre de fermer les cafés, auberges et débits de boissons sur le chemin des troupes, entre neuf heures du soir et six heures du matin, s'étendit à tous les établissements du même genre dans toute la ville, avec l'interdiction complémentaire de vendre des alcools. Comme les trams ne fonctionnaient pas après neuf heures du soir, Bruxelles ressemblait à une ville morte.

Roberto J. Payró

Copyright, 2014 : Bernard GOORDEN, pour la traduction française

PAYRO ; « *Un ciudadano : el burgomaestre Max (2)* », in LA NACION ; 30/1/1915.

PAYRO ; « *Un ciudadano : el burgomaestre Max (3)* », in LA NACION ; 31/1/1915.

Notes du traducteur :

Auguste VIERSET (1864-1960) a écrit un livre concernant le bourgmestre Adolphe MAX. Le chapitre « *Sous l'occupation allemande* » (pages 29-71) provient de la seconde édition, de 1934 :

<http://idesetautres.be/upload/VIERSET%20ADOLPHE%20MAX%20SOUS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Une version JPEG, plus proche d'un fac-simile, est également disponible sur notre site. Elle est peut-être plus facile à consulter pour les lecteurs qui souhaiteraient comparer les événements communs rapportés par Roberto J. Payró et Auguste VIERSET, les pages en étant plus clairement identifiées.

Les ordonnances du bourgmestre Adolphe MAX ainsi que l'affiche de Sixt von Armin (20/8/1914) peuvent être consultées en suivant le lien INTERNET :

<http://www.14-18.bruxelles.be/index.php/fr/affiches>

Il est à noter que Roberto J. Payró mentionne Messieurs Emile Jacqmain, Louis Steens et Max Hallet en tant que « *conseillers* » (communaux) – ce qu'ils sont – mais s'ils l'assistent, lors d'événements importants, c'est avant tout à titre d'échevins.

VILLE DE BRUXELLES

Le Drapeau National

J'apprends que dans certains quartiers de la ville des gens, prétendant agir au nom de l'Administration communale, ont été de porte en porte inviter les habitants à retirer le drapeau national de la façade de leur demeure.

Je tiens à faire connaître que l'Administration communale n'a donné à personne un mandat aussi peu compatible avec les sentiments patriotiques dont elle est animée.

Bruxelles, le 20 août 1914.

Le Bourgmestre,

Adolphe MAX.

Brussel, le 20 août 1914.

Proclamation

Des troupes allemandes traverseront Bruxelles aujourd'hui et les jours suivants, et sont forcées par les circonstances de réclamer à la ville la prestation de logements, de nourriture et de fournitures. Toutes ces prestations seront réglées régulièrement par l'intermédiaire des autorités communales.

Je m'attends à ce que la population se conforme sans résistance à ces nécessités de guerre, et, spécialement, à ce qu'aucune agression n'ait lieu contre la sûreté des troupes, et à ce que les prestations exigées soient promptement fournies.

En pareil cas, je donne toute garantie pour la conservation de la ville et pour la sécurité des habitants.

Si cependant, ainsi qu'il est malheureusement arrivé ailleurs, il se produisait des agressions contre les troupes, des tirs contre les soldats, des incendies ou des explosions de tout genre, je me verrais contraint de prendre les mesures les plus sévères.

Le Général commandant le corps d'armée,

Sixt von ARMIN.

Brussel, den 20^{ten} August 1914.

Proklamation!

Deutsche Truppen werden heute und in den nächsten Tagen durch Brüssel marchieren und sind durch die Verhältnisse gezwungen, von der Stadt Leistungen von Quartier, Verpflegung und Lieferungen in Anspruch zu nehmen.

Alle diese Leistungen werden in geordneter Weise durch Vermittelung der Städtischen Behörden geregelt werden.

Es wird erwartet, dass die Einwohnerschaft sich dieser kriegerischen Notwendigkeit ohne Widerstand fügt, insbesondere, dass keinerlei Anschläge gegen die Sicherheit der Truppen vorkommen und die geforderten Leistungen schnell erfüllt werden.

In diesem Falle biete ich volle Gewähr für die Erhaltung der Stadt und die Sicherheit der Einwohner.

Sollten jedoch, wie es anderwärts leider geschehen ist, Angriffe auf die Truppen, Schiessen auf Soldaten, Brandstiftungen oder Sprengungen irgendwelcher Art erfolgen, so würde ich gezwungen sein, die allerschärfsten Massnahmen zu ergreifen.

Der Kommandierende General,

Sixt von ARMIN.